

Convocations : 15/10/15

Affichage : 29/10/15

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN

Excusé :

Absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la séance du 16 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la salle polyvalente

Le Conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre du cabinet Gérald Villette de Thieulloy l'Abbaye pour cette mission moyennant la somme de 9 240 €. Il a été rappelé au maître d'œuvre l'urgence du dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Date limite fin novembre.

Convention de mise à disposition des services de l'état dans le cadre des demandes relatives à l'occupation du sol.

Les services de l'état proposent de poursuivre l'instruction des dossiers de permis de construire, de démolir, d'aménager et d'extension créant de la surface habitable jusqu'au 31 octobre 2016, les autres documents relatifs aux droits des sols sont de la compétence communale.

Mission d'AMO pour le contrat d'affermage d'eau potable

Le Conseil Municipal décide de recruter le Cabinet VERDI d'Albert pour valider le cahier des charges et le règlement de la consultation. Les honoraires s'élèvent à 4 176 €.

Information

Dans le cadre de la loi NOTRe le Conseil Communautaire du Contynois réuni le 30 septembre a proposé par 27 voix sur 38 votants la création d'une grande intercommunalité composée du Val de Noye du Contynois du Sud Ouest Amiennois et de la région d'Oisemont. Les services préfectoraux n'ont pas retenu cette proposition de regroupement et ont exclu le Val de Noye. Les négociations entre les anciennes structures concernant l'harmonisation des compétences et de la fiscalité ainsi que les projets vont s'engager. Les Communes auront à se prononcer avant la fin de l'année.